

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal = Journal forestier suisse

Herausgeber: Schweizerischer Forstverein

Band: 156 (2005)

Heft: 1

Artikel: Perceptions du pâturage boisé : résultats d'un sondage effectué au Communal de La Sagne NE

Autor: Miéville-Ott, Valérie / Barbezat, Vincent

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1098025>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Perceptions du pâturage boisé: résultats d'un sondage effectué au Communal de La Sagne NE¹

VALÉRIE MIÉVILLE-OTT et VINCENT BARBEZAT

Keywords: Wooded pasture; landscape value; landscape management; social expectations; social perceptions; integrated management; Canton Neuchâtel; Switzerland. FDK 268 : 907 : (494)

Le pâturage boisé à la croisée des chemins

Hérité de pratiques ancestrales, le pâturage boisé est un système mixte agricole et forestier, assimilé juridiquement depuis 1902 à la forêt (art. 2, LFo²). Dans un contexte économique agricole et forestier difficile, il vit actuellement un regain d'intérêt, principalement du fait de sa biodiversité, souvent élevée, et de sa beauté paysagère particulière, bien que peu étudiée et difficilement évaluable.

Le pâturage boisé n'est pas un milieu statique, loin s'en faut. Il évolue en permanence en fonction d'une part des interventions extérieures dont il est l'objet – forestières, agricoles, touristiques, légales – et d'autre part en fonction de sa dynamique végétale propre.

Actuellement, les usages agricoles et forestiers traditionnels du pâturage boisé s'estompent avec l'évolution des politiques de ces secteurs et de leur contexte économique; le primaire à lui seul ne peut plus assurer sa pérennité. Les grands espaces sylvo-pastoraux sont en train de vivre une évolution dichotomique plus ou moins rapide – fermeture forestière dans les zones les moins productives et disparition du boisé dans les zones exploitées intensivement – annonçant à terme leur disparition. Confirmant les constatations de DOUCHET (1999), BARBEZAT (2002) a mis en évidence sur quatre sites de la Chaîne jurassienne une perte de la mosaïque de boisés et d'herbages, caractéristique du pâturage boisé. Au Communal de La Sagne en particulier, il a constaté une augmentation du taux de boisement, le passage d'une mosaïque fine de boisés et d'herbages à un patchwork grossier, et partant, la tendance à l'uniformisation et l'atrophie de la diversité paysagère.

De son côté, l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage relève une diminution des pâturages boisés et la nécessité de maintenir ceux-ci comme forme d'exploitation traditionnelle (OFEFP 1998, p. 40).

La beauté paysagère du pâturage boisé, bien qu'instable à l'échelle de quelques décennies, attire un public citoyen grandissant, à la recherche de grands espaces et de loisirs. Le bassin touristique de l'Arc jurassien s'étend de Lyon à Bâle, voire Zurich; il comprend une population de plusieurs millions d'habitants qui se trouve à moins d'une heure de voiture de ce milieu recherché. Du côté suisse, il n'est pas inutile de rappeler que la loi garantit le libre accès du public à la forêt, et, subéquemment, au pâturage boisé (art. 699, CCS³).

Des pratiques sectorielles agricole et forestière à une gestion intégrée

Le développement de nouveaux intérêts pour le pâturage boisé, en particulier pour ses aspects paysagers et environnementaux, sa capacité d'accueil du public, font que les approches sectorielles qui ont prévalu jusqu'à ce jour deviennent caduques. Indispensable dans une perspective de développement spatial harmonieux, seule une véritable gestion intégrée peut les remplacer. Celle-ci ne peut se réaliser que sur la base d'une concertation entre tous les milieux concernés, dans une démarche inter- et transdisciplinaire.

Pour répondre aux nombreuses attentes dont le pâturage boisé est l'objet, une réflexion sur une planification originale est à engager à tous les niveaux. Il s'agit de trouver des solutions réalistes à même de garantir une gestion paysagère durable. Elles doivent permettre d'enrayer la tendance évolutive actuelle qui laisse présager une issue fatale pour le pâturage boisé.

Le pâturage boisé objet de tous les désirs

Les paysages sylvo-pastoraux de la Chaîne jurassienne sont très prisés du public qui les parcourt en toute saison pour y pratiquer le sport et s'y détendre (ski de fond, raquettes, VTT, course à pied, promenades, cueillette de champignons, pique-nique familial, etc.). Mais les perceptions, les représentations et les attentes de la population vis-à-vis de ce milieu sont indubitablement mal connues, notamment en ce qui concerne son degré de fermeture, étroitement lié aux interventions forestières et agricoles.

Dans la perspective d'une gestion intégrée de ces espaces particuliers, il est indispensable de connaître les valeurs identitaires et patrimoniales qu'ils revêtent aux yeux du public et des praticiens. Cette connaissance est nécessaire pour orienter l'action et pour lui donner une légitimité sociale et politique.

A titre exploratoire, nous avons effectué un sondage afin d'approcher ces attentes et ces perceptions lors d'une journée de découverte qui a eu lieu sur le Communal de La Sagne, pâturage boisé emblématique de la Chaîne jurassienne. Cette première étude vient en prémisses d'un large programme d'actions franco-suisse concernant les pâturages boisés de la Chaîne jurassienne.

Le Communal de La Sagne

Le Communal de La Sagne (appelé aussi plus familièrement «Communal») est propriété de la commune neuchâteloise de La Sagne. Il s'étend sur une surface d'environ 400 ha. C'est un des plus grands pâturages boisés d'un seul tenant, en libre parcours pour le bétail, de toute la Chaîne jurassienne. Son nom rappelle son statut d'exploitation collective, puisque tous les agriculteurs de la commune peuvent y mettre du bétail. Les 600 ans de cette longue tradition ont été fêtés le 16 octobre 1999.

Bref historique

Roger Vuille, Sagnard et historien amateur éclairé, a présenté l'histoire du Communal lors de son discours du six-centième (VUILLE 1999). Nous nous permettons d'en relever les principaux points.

¹ Cette contribution s'inscrit dans le programme national de recherche «Paysages et habitats dans l'Arc alpin» (projet «Le champ du paysage», FNS no 4048-064386, dirigé par Yvan Droz), avec la collaboration de Jérémie Forney et Rachel Spichiger

² Loi fédérale sur les forêts du 4 octobre 1991.

³ Code civil suisse du 10 décembre 1907.

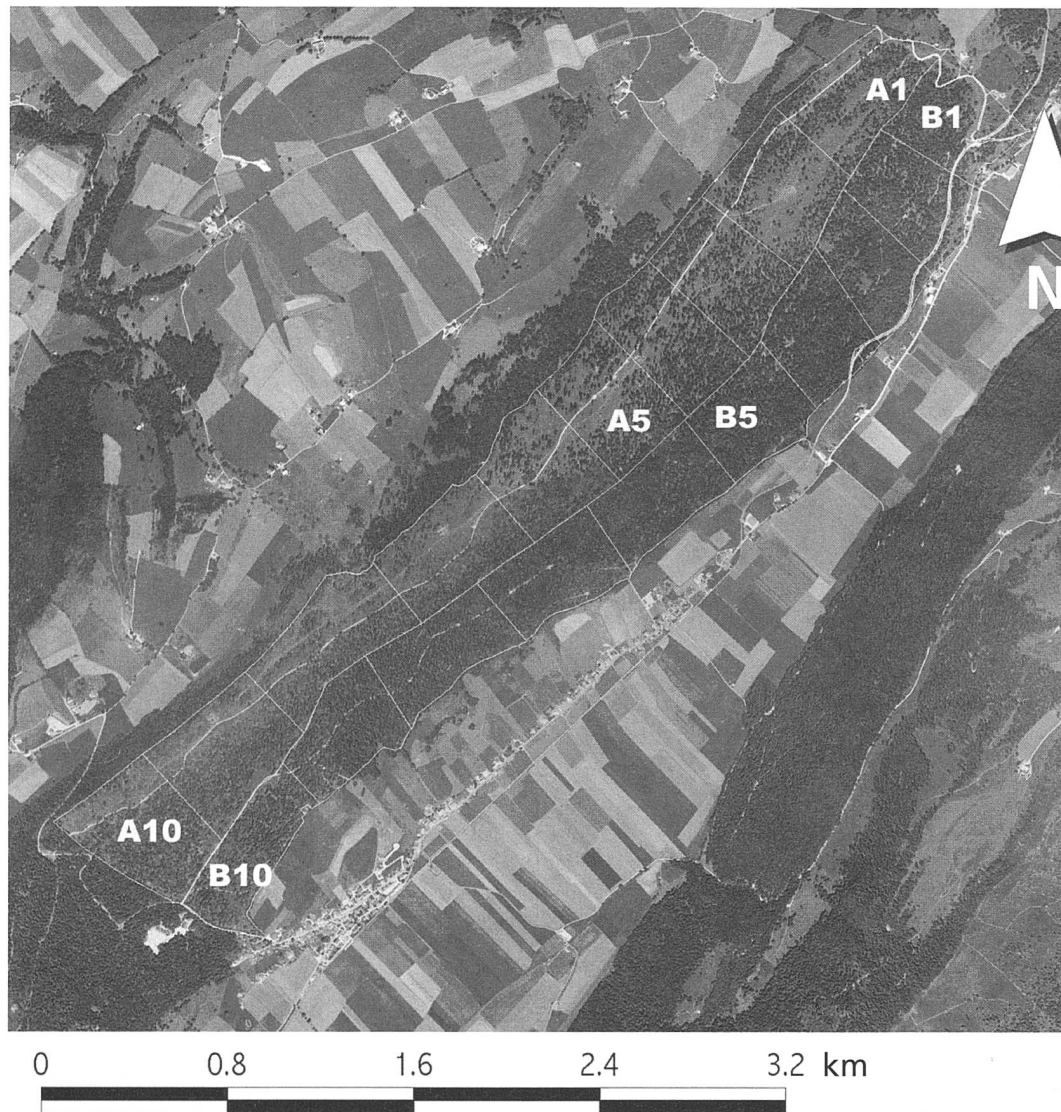


Figure 1:
Communal de La Sagne.
Limites (en blanc) des 20 divisions forestières réparties en deux séries A et B, sur orthophoto du 20 juin 1998. Le centre de la division A10 se trouve approximativement aux coordonnées géographiques 550 600 / 210 350 (carte nationale de la Suisse 1:25 000, no 1144). Reproduit avec l'autorisation de l'Office fédéral de topographie (DV002284).

Ce sont les seigneurs occupant le château de Valangin (NE) qui ont donné et baillé le pâturage du Communal aux habitants de La Sagne par un acte daté du 12 décembre 1399. Cet acte signale déjà la présence d'abreuvoirs, vraisemblablement de simples creux retenant l'eau, disposés dans des endroits adaptés, certainement marneux. Cela confirme que le Communal de La Sagne en 1399 n'était pas une grande forêt parcourue, mais déjà, en tout cas dans nombreuses de ses parties, un pâturage boisé. Différents actes ultérieurs donnent faculté d'exploiter les bois sur le Communal. La jouissance du Communal était réservée aux seuls habitants-paysans de La Sagne.

En 1829, la Direction des forêts de la Principauté de Neuchâtel propose d'abolir l'alpage sur la partie sud-ouest du Communal, connue actuellement sous le nom de Bois Vert. Malgré le tollé parmi les paysans qui utilisaient cette surface comme pâture pour leurs bêtes, un mur de pierres sèches est érigé en 1876 pour la séparer du Communal. Il est à noter dans ce cadre que dès la fin du 18^e siècle déjà, l'utilisation importante de bois, principalement pour les constructions, les toits en bardeaux, le chauffage et les clôtures, a amené la communauté de La Sagne à interdire par décret l'utilisation du bois pour les clôtures. Cela a marqué le début des constructions des murs de pierres sèches sur le Communal.

En ce qui concerne la période actuelle, Roger Vuille relève, dans la conclusion de son discours, «qu'il n'est pas facile de concilier les intérêts forcément divergents des agriculteurs, des forestiers, des pique-niqueurs, des cavaliers et des écologistes».

L'exploitation du bois

Sur le plan forestier, le Communal de La Sagne est composé actuellement de 20 divisions d'une vingtaine d'hectares chacune, réparties en deux séries, A et B. La première comprend toute la partie haute plus ou moins plate du pâturage boisé, culminant à une altitude de 1260 m, et une partie de la pente exposée sud-est. La deuxième s'étend en direction du village, jusqu'au mur de séparation avec les prés jouxtant les fermes (*figure 1*), le point le plus bas y est à 1060 m. Le Communal est soumis à l'aménagement forestier et bénéficie d'inventaires forestiers depuis 1891. Le matériel sur pied (volume de bois) n'a quasiment jamais cessé de croître depuis cette date (*figure 2*), malgré des exploitations généralement en augmentation d'une période d'inventaire à l'autre (*figure 3*).

Selon les données d'inventaire (5^e ARRONDISSEMENT FORESTIER NEUCHÂTELOIS 1996), l'épicéa constitue 80% du nombre de tiges, le sapin 8% et les feuillus divers 12%. L'accroissement total, rapporté à la surface couverte, est élevé et se situe entre 10 et 12 sylves/ha et par an. Pour l'ensemble du Communal, la possibilité de coupe est évaluée à environ 1500 m³/an.

L'exploitation du bois a permis jusqu'à récemment de dégager des bénéfices très substantiels pour la commune, ce qui n'est plus le cas actuellement (*figure 4*). Ceci se ressent sur le volume d'exploitation, qui a chuté vertigineusement depuis l'ouragan de décembre 1999.

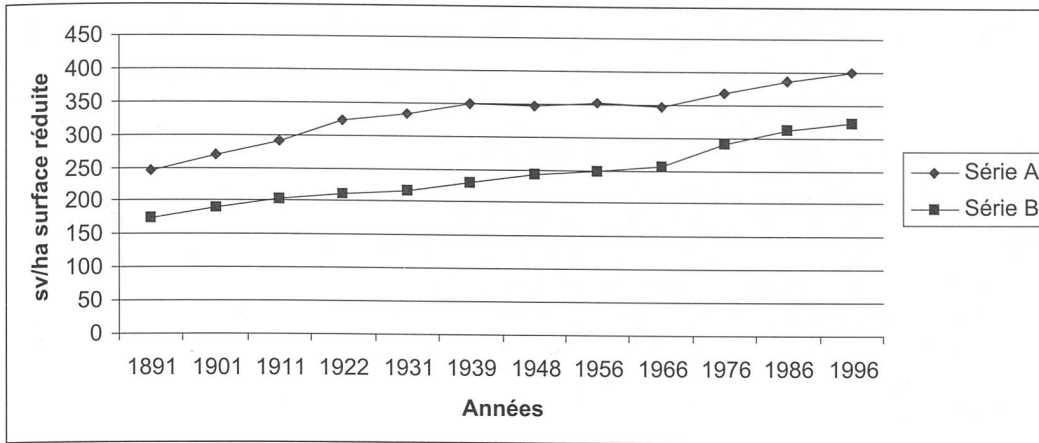


Figure 2: Evolution du matériel sur pied (inventaires pied par pied) en sylves par hectare de surface réduite, entre 1891 et 1996, des séries A et B du Communal de la Sagne (5^e ARRondissement Forestier Neuchâtelois 1996).

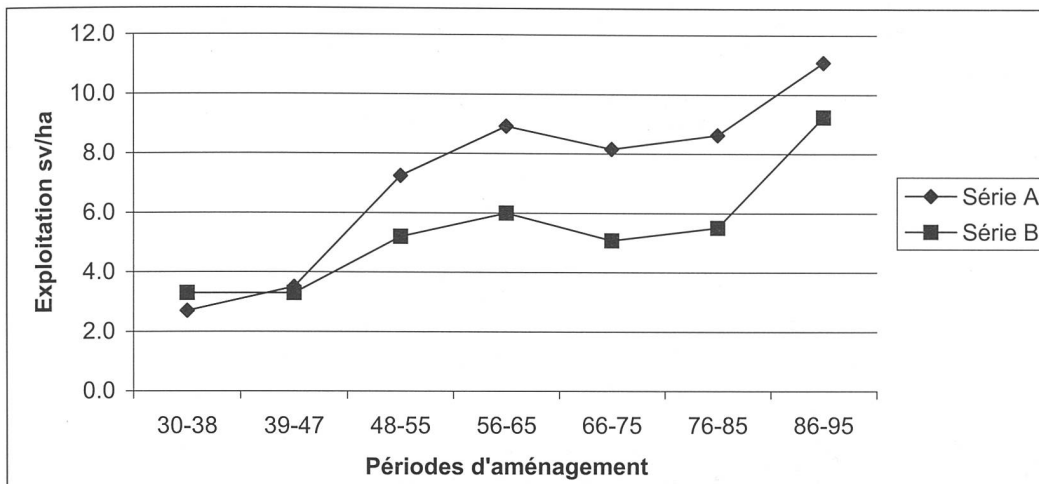


Figure 3: Exploitation moyenne par période d'aménagement en sylves par hectare de surface réduite, entre 1930 et 1995, des séries A et B du Communal de la Sagne (5^e ARRondissement Forestier Neuchâtelois 1996).

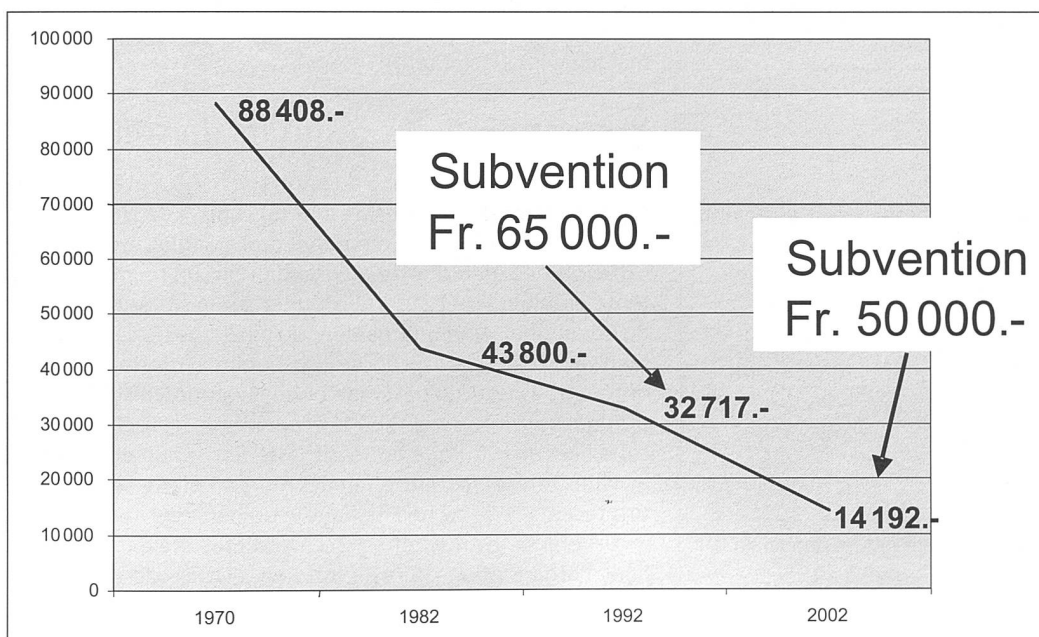


Figure 4: La Sagne: évolution en francs du compte forestier (Adapté de F. Oppliger, exposé La Sagne, 11.6.2003).

Aspects agronomiques

Le Communal de La Sagne est géré par le Conseil communal, qui décide d'un budget annuel comprenant divers postes: entretien des chemins et des bâtiments, fumure, essartage, clôture. Pour l'année 2004, le budget se montait à Fr. 30 000.-, non compris le salaire d'un berger, dont les tâches principales sont l'entretien des barrières et l'approvisionnement en eau.

Au niveau des recettes, le Communal de La Sagne profite du régime des contributions d'estivage⁴ versées par la Confédération et le canton. Le montant de ces contributions s'élève

à Fr. 300.- par unité de gros bétail (UGB) pendant cent jours de pâture. 80% des primes d'estivage sont restituées par la commune aux propriétaires des animaux.

Le Communal de La Sagne est divisé virtuellement (il n'y a pas de barrière) en quatre secteurs, correspondant aux quatre loges construites à la fin du 19^e siècle; chacun est placé sous la responsabilité d'un agriculteur nommé par le Conseil communal. Pour chaque unité de gros bétail estivée sur le Communal, une part de corvée de 3 heures est théoriquement due par son

⁴ Ordonnance sur les contributions d'estivage du 29 mars 2000.

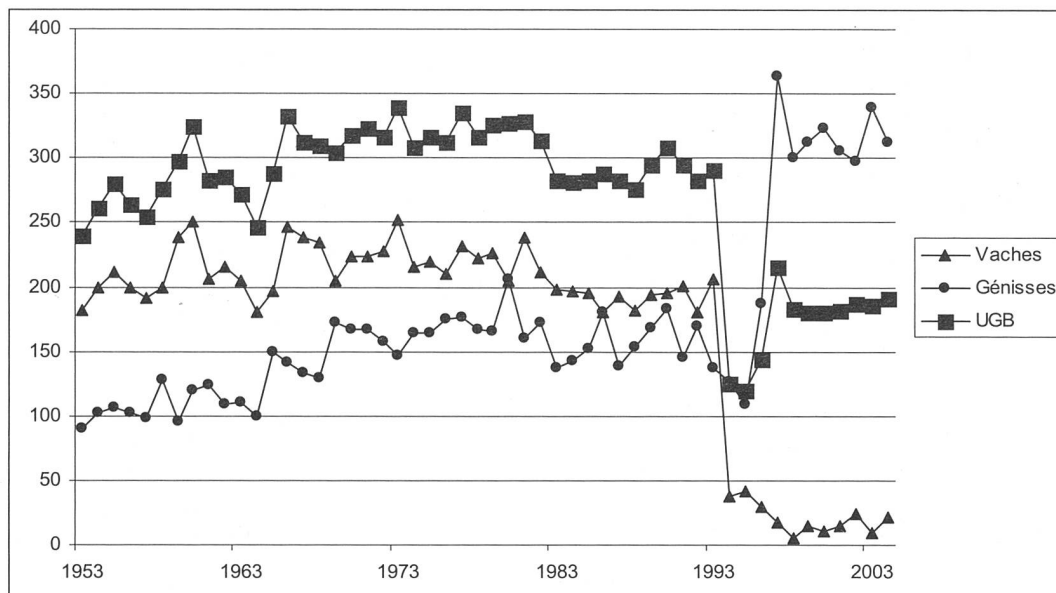


Figure 5: Evolution 1953–2004 du nombre de têtes de bétail par catégorie sur le Communal de La Sagne (source: Commune de La Sagne).

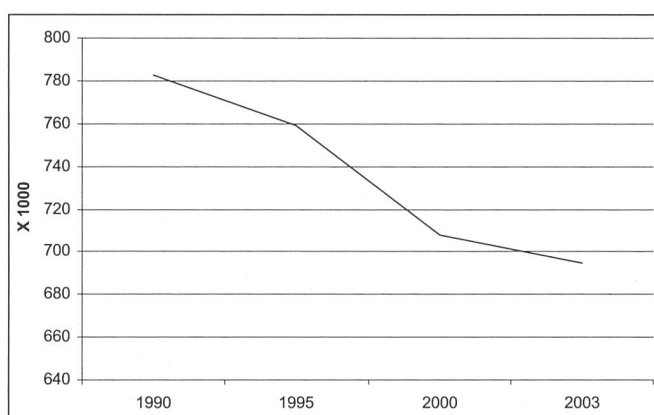


Figure 6: Evolution 1990–2003 du nombre de vaches en Suisse.⁵

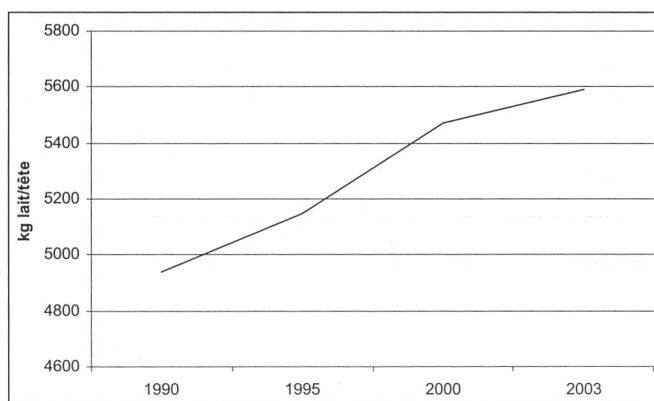


Figure 7: Evolution 1990–2003 du rendement moyen annuel en lait par vache.⁵

propriétaire. Pendant longtemps, seuls les agriculteurs habitant la commune pouvaient profiter du droit de pâture sur le Communal. Aujourd'hui, si le nombre d'UGB est inférieur à 290, du bétail étranger à la commune peut également être accepté. WETTSTEIN (1999) mentionne que plus de 600 têtes de bétail pâturaient sur le Communal durant le 19^e siècle. Durant la deuxième moitié du 20^e siècle, le troupeau bovin et équin reste relativement stable. Au milieu des années nonante intervient un changement radical de pratique, les vaches sont remplacées par des génisses, ce qui a pour effet une notable diminution des UGB (figure 5).

Combinée au traditionnel libre parcours, la diminution des UGB pose un problème de mise en valeur du Communal qui présente de plus en plus une exploitation sectorisée. Le plat

bien accessible, aux herbages les plus productifs, où se trouvent répartis les bâtiments pour le bétail et les points d'eau, souffre d'un manque de régénération du boisé, alors que les pentes méridionales, avec des sols plus superficiels, ont tendance à se fermer.

Sur le plan national, on constate une forte baisse du nombre de vaches laitières parallèlement à une augmentation très significative de leur productivité (figure 6 et 7). L'amélioration génétique des animaux pose de nouvelles exigences en matière de qualité des fourrages. Dans la perspective d'une mise en valeur harmonieuse d'espaces tels que le pâturage boisé, il s'agit de réfléchir aux objectifs de production des troupeaux et donc des races et du type de bétail les mieux à même de les atteindre.

Présentation des résultats du sondage

Une journée de découverte du pâturage boisé a été organisée par le 5^e arrondissement forestier du canton de Neuchâtel le 13 septembre 2003 au Communal de La Sagne. L'objectif de cette journée était d'offrir au grand public un moment de détente en plein air et aussi d'informer sur la situation actuelle du Communal, et plus largement du pâturage boisé. Ainsi plusieurs postes étaient proposés au public, l'informant sur les différents aspects du pâturage boisé: évolution historique des pratiques agricoles, rentabilité économique des activités agricoles liées au pâturage boisé, richesse floristique et faunique, activités forestières, entretien des murs en pierre sèche, résultats récents de la recherche dans le domaine sylvo-pastoral.

Différents instituts et services de l'Etat étaient impliqués dans l'organisation de cette journée: l'Office des paiements directs du Service de l'agriculture, le Service de la vulgarisation agricole, le Service cantonal des forêts, l'Office de la conservation de la nature, le Service de la faune, le Laboratoire d'écologie végétale de l'Université de Neuchâtel, l'Antenne romande de l'Institut fédéral de recherches WSL.

En tant qu'ethnologue participant au Programme national de recherche «Paysages et habitats dans l'Arc alpin» et spécialiste du paysage sylvo-pastoral, nous avons souhaité mettre à profit cette journée pour soumettre un questionnaire aux participants et recueillir leurs points de vue et leurs attentes vis-à-vis du pâturage boisé.

⁵ Source: Union suisse des paysans et Office fédéral de la statistique – http://www.bauernverband.ch/fr/markt_preise_statistik/tiere/default.htm, 11.10.2004.

Le questionnaire était structuré en cinq parties:

- identification du public par un certain nombre de variables: lieu de résidence, activité professionnelle, âge, genre, degré de familiarité avec le lieu concerné,
- soumission de trois photos: classement des photos et commentaires,
- perception du pâturage boisé,
- activités réalisées dans le pâturage boisé,
- avenir du pâturage boisé.

Au total, 94 questionnaires ont été remplis, dont 53 par des hommes et 41 par des femmes. La majorité des personnes présentes venait d'un rayon proche, puisque un peu plus de la moitié venait de La Sagne même (49 personnes), 14 de La Chaux-de-Fonds et 9 du Locle. Les trois quarts des personnes interrogées proviennent de ces trois communes. Les autres lieux de résidence sont des communes du Val-de-Travers, des Montagnes neuchâteloises, du canton de Vaud ou encore de France voisine. Mais relevons que ce sont principalement des petites communes rurales. Ainsi, deux tiers environ des personnes interrogées peuvent être qualifiées de rurales, alors que la population neuchâteloise dans son ensemble est à 70% urbaine.

La moyenne d'âge était de 50 ans. Seules cinq personnes avaient moins de 25 ans, alors que 28 dépassaient les 60 ans (tableau 1).

Catégories d'âge	Nombre de personnes
< 15 ans	3
16-25 ans	2
26-39 ans	19
40-60 ans	42
> 60 ans	28

Tableau 1: Détail du nombre de personnes interrogées par catégories d'âge.

Si l'on compare cette répartition de notre échantillon par catégories d'âge avec la population totale du canton de Neuchâtel, on constate une nette prédominance des personnes âgées de 40 ans et plus, qui représentent les trois quarts de notre échantillon alors qu'elles ne représentent que 49% de la population cantonale. Notre échantillon est donc comparativement plus âgé que la population cantonale.

Sur les 94 personnes interrogées, 19 sont des agriculteurs, catégorie professionnelle la plus importante. Nous avons donc là une forte surreprésentation de ce milieu, puisqu'il compose 20% de l'échantillon, alors qu'il ne constitue plus que 3% de la population neuchâteloise active. Les milieux les plus présents ensuite sont les enseignants, les ménagères, les retraités, ainsi que quelques représentants des autorités communales. Pour un tiers, les personnes étaient venues seules à cette journée, un autre tiers était venu en famille et le dernier tiers en couple.

La grande majorité des personnes consultées connaissait déjà bien le Communal, puisque 70 personnes ont déclaré être venues souvent auparavant sur ce lieu. Les motivations citées à participer à cette journée étaient principalement de deux ord-

res: informatif, c'est-à-dire apprendre quelque chose de nouveau sur le Communal, sur sa gestion et son avenir; récréatif, dans le sens où les personnes venaient également partager un bon moment entre connaissances ou en famille, en plein air, dans un cadre apprécié.

De manière générale, le dépouillement du profil des personnes qui ont répondu à notre questionnaire montre qu'elles ne sont pas représentatives du «grand public». C'est un public statistiquement plus représentatif des praticiens – agriculteurs, forestiers, biologistes – que des «consommateurs» de paysages jurassiens, plus représentatif de la population rurale qu'urbaine, et plus âgé que la population cantonale. De plus, au niveau de leurs pratiques et de leur vision du pâturage boisé, les personnes interrogées étaient *a priori* intéressées par ce type de lieu puisqu'elles s'étaient déplacées pour cette journée de découverte. Non seulement intéressées d'ailleurs, mais certaines se sont même déclarées «amoureuses du Communal». Nous pouvons donc dire que nous avons eu affaire à un public qui connaissait déjà bien l'endroit, qui l'appréciait et qui se sentait concerné, d'une manière ou d'une autre, par son avenir.

Classement des photos

Les trois photos (en couleurs) que nous avons soumises au public avaient été choisies pour les différents taux de boisement qu'elles illustrent. En effet, le taux de boisement et sa perception par différents groupes sociaux semble bien être au cœur de la problématique des pâturages boisés. Il découle des différents choix de gestion, souvent fonction des perspectives économiques et de l'évolution structurelle de certains corps de métier, principalement de l'agriculture et de la sylviculture. Il influence à son tour très fortement la perception paysagère de ce type de milieu (HUNZIKER 2001). Nous voulions donc observer comment ces différents taux de boisement et leurs effets paysagers étaient perçus et appréciés par notre public.

Ainsi, la première photo illustre une situation plutôt équilibrée, avec une répartition harmonieuse entre ouvertures, boisé et arbres isolés (figure 8). Il est à relever que cette photo représente concrètement l'espace dans lequel les personnes étaient interviewées. La deuxième photo représente un pâturage boisé en voie de fermeture (figure 9). Enfin, la troisième photo représente un paysage plutôt dénudé des crêtes jurassiennes (figure 10).



Figure 8: Photo no 1.

Alors que nous cherchions à évaluer la perception de ces différents types de pâturage boisé en fonction de leur taux de boisement respectif, les personnes interrogées ont mobilisé de multiples critères dans leur évaluation des trois photos (figure 11). Le taux de boisement était un de ces critères, mais pas forcément le plus important. De plus, les différents critères évoqués sont rarement isolés les uns des autres, ils concourent souvent simultanément à une appréciation globalement positive ou négative. Parmi les critères importants, ceux de la couleur et de la luminosité reviennent régulièrement. Par exemple, le classement de la photo 3, massivement rejetée en dernière position, nous a interpellés fortement. En effet, cette photo représente une vue assez typique des crêtes jurassiennes, fortement fréquentées et appréciées par de nombreux promeneurs de tous horizons. Après analyse des commentaires, il ressort que ce mauvais classement est dû principalement aux couleurs de la photo, avec une dominante de beige-jaunâtre, qui a été directement associée au sec, au désert, à la sécheresse. A l'inverse, on aurait pu penser que la photo 2, de par sa fermeture, allait plutôt provoquer un certain rejet, et pourtant elle a été très appréciée, grâce au vert lumineux qui la baignait.

Les photos 1 et 2 arrivent en tête, chacune est plébiscitée par 44 personnes. Ces deux photos sont tout à fait complémentaires: si la photo 1 est préférée, la photo 2 vient en deuxième position et inversement si la photo 2 est préférée, la photo 1 vient en deuxième position. De plus, cinq personnes n'ont pas voulu départager ces deux photos et les ont classées en tête *ex aequo*, ce qui explique que le total des photos classées en tête dépasse le nombre de personnes interrogées.

La photo 3 fait l'unanimité contre elle, puisque 54 personnes la mettent en dernière position. Seules 12 personnes l'ont classée en tête.



Figure 9: Photo no 2.



Figure 10: Photo no 3.

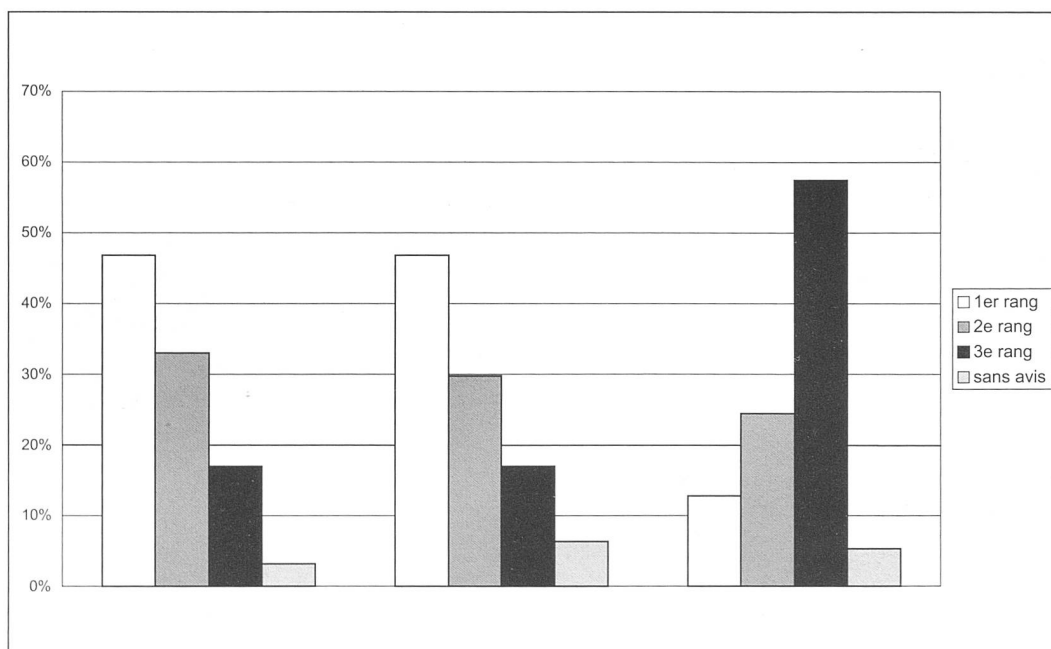


Figure 11: Classement général des photos.

En pourcentage du total des personnes consultées.

Outre le classement proprement dit, nous avons cherché à voir si des corrélations pertinentes pouvaient être établies entre le classement des photos et certaines variables du profil des personnes interrogées, telles que le lieu de résidence, l'âge, le genre ou encore l'activité professionnelle.

Préférences et lieu de résidence

Les Sagnards ont une assez nette préférence pour la photo 1 puisque 25 d'entre eux sur 49 la plébiscitent. Il est clair que pour eux, cette photo était immédiatement associée au Communal. Il semble donc bien que ce lieu soit non seulement apprécié par la population locale mais qu'il incarne un lien identitaire positif dans lequel se reconnaît la population sagnarde. En comparaison, seules 6 personnes sur 23 des deux plus grandes agglomérations avoisinantes – Le Locle et La Chaux-de-Fonds – préfèrent cette photo. Cette observation est quelque peu déroutante, lorsque l'on sait que le Communal est extrêmement fréquenté les fins de semaine, au grand dam parfois de la population sagnarde, qui a le sentiment d'être envahie sur son propre territoire. On aurait pu faire

l'hypothèse que ce sont principalement des résidents urbains qui viennent profiter de ce lieu et donc qu'il aurait été assez normal de voir ces pratiques se traduire par les préférences paysagères des personnes urbaines de notre échantillon. Or il n'en est rien... Deux hypothèses nous paraissent tentantes afin de trouver une explication à cette observation. Premièrement, les urbains fréquentant assidûment le Communal ne seraient pas venus à cette journée et ne seraient donc pas représentés dans notre échantillon. Cette observation serait déjà intéressante en soi. Elle pose en effet la question de savoir qui fréquente le Communal, dans quel but, et quels types de relations ces différents groupes ont-ils entre eux. On peut donc se demander si le Communal n'est pas avant tout fréquenté par des personnes qui globalement le «consomment» pour leur loisir et leur bien-être, sans se sentir vraiment concernées par sa réalité. Deuxièmement, il se pourrait qu'il n'y ait pas de lien direct entre les préférences paysagères et les pratiques sociales des personnes concernées. Autrement dit, les gens n'iraient pas forcément pique-niquer dans les paysages qu'ils apprécient le plus mais que d'autres critères entrent en ligne de compte, tels que l'accessibilité et la praticabilité.

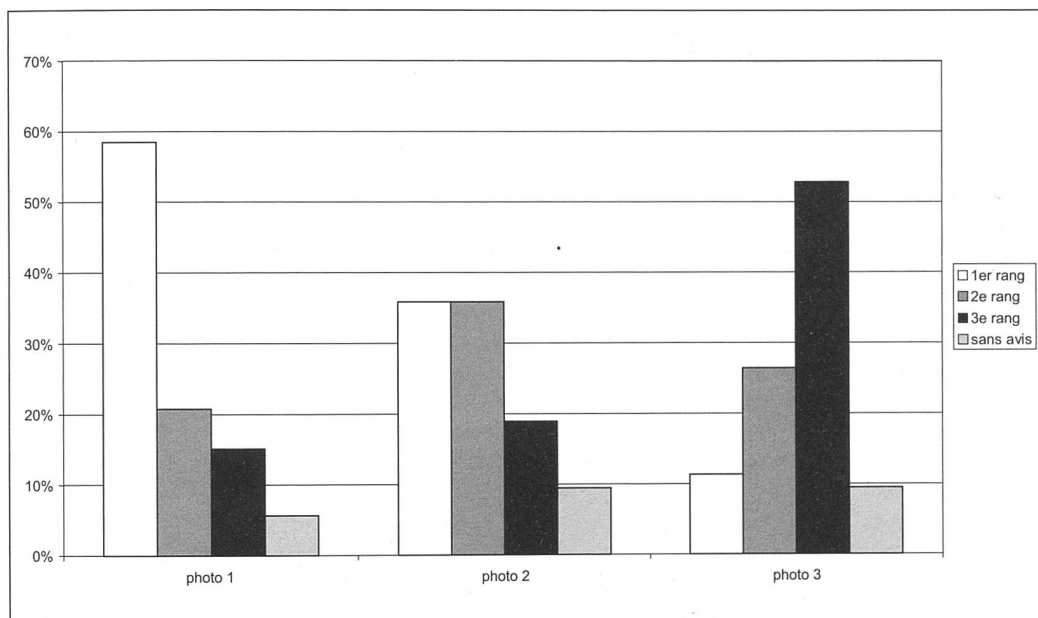


Figure 12: Classement masculin des photos (53 réponses).

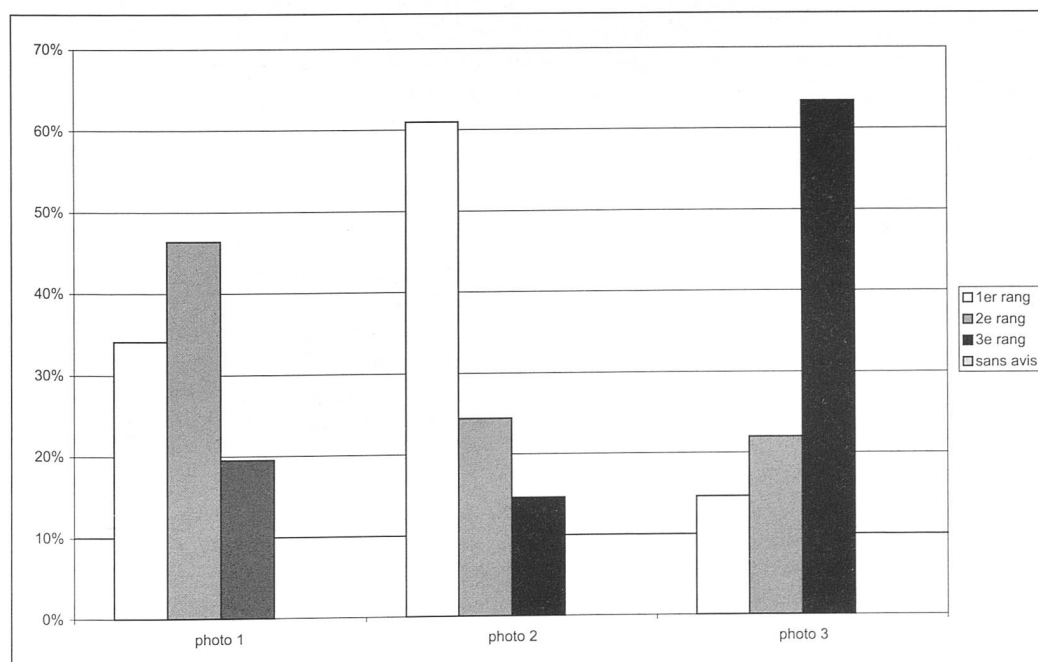


Figure 13: Classement féminin des photos (41 réponses).

Préférences et âge

Peu de différences significatives sont à relever en fonction de cette variable, tout au plus peut-on ébaucher des tendances qui demanderaient à être validées de manière plus systématique. Par exemple, on constate que la photo 1 est comparativement un peu plus appréciée par la catégorie d'âge des 26 à 40 ans (60% des personnes de cette catégorie d'âge la positionnent en tête de classement, alors que 44% des 41 à 60 ans le font). Autre exemple, la photo 3 est principalement rejetée par les 41 à 60 ans (68% de cette population), alors que 35% seulement des 26 à 40 ans la mettent en queue de classement.

Préférences et genre

D'assez grandes différences dans le classement des photos apparaissent en fonction du genre de la personne (figure 12 et 13). Les hommes ont une nette préférence pour la photo 1 (31 sur 53) alors que les femmes penchent pour la photo 2 (25 sur 41). Ces résultats confirment ceux d'une précédente recherche consacrée aux représentations paysannes de la nature et du paysage (MIEVILLE-OTT 2001). Les préférences paysagères des femmes d'agriculteurs s'orientent vers des paysages naturels calmes et ressourçants alors que les agriculteurs choisissent des paysages agricoles. On retrouve ici l'opposition nature-agriculture, la photo 1 étant immédiatement reconnue comme agricole, alors que la photo 2, par sa fermeture, bascule vers la forêt, donc vers la nature. La photo 3 est plus massivement rejetée par les femmes que par les hommes. Les hommes ont été aussi plus nombreux à ne pas donner leur avis, alors que toutes les femmes ont exprimé leurs opinions concernant les photos.

Préférences et activités professionnelles

Il est assez difficile de tirer des correspondances en fonction de cette variable étant donné la grande hétérogénéité des catégories. De plus, plusieurs personnes ont répondu à cette question en se déclarant retraitées, ce qui ne donne pas d'indications sur leurs activités professionnelles précédentes. La seule remarque pertinente que l'on peut faire en ce qui concerne cette variable concerne les agriculteurs. La grande majorité de ce groupe plébiscite la photo 1 (14 sur 19). Il est à relever que la plupart des agriculteurs interrogés proviennent de la Sagne (12 sur 19) et que l'on a là un double phénomène d'identification: le Communal représente pour eux à la fois un lieu identitaire et un lieu d'activités professionnelles.

Les raisons des préférences paysagères

Photo 1

Cette photo a été particulièrement appréciée en raison de l'équilibre qu'elle présente entre les différents éléments de végétation, associé à une sorte d'image idéale du pâturage boisé, avec ses fonctions agricoles d'une part, et ses fonctions forestières et/ou récréatives, d'autre part. Elle a donc été appréhendée en premier lieu à un niveau fonctionnel. D'un point de vue plus formel, cette photo a été appréciée également pour sa luminosité et l'impression d'espace qu'elle donne, ce qui concourt à une perception paysagère agréable, associée à un sentiment de calme et de bien-être. L'alternance ombre et soleil est jugée favorable aussi bien au bétail qu'aux pique-niqueurs!

En contrepoint, les 16 personnes qui ont classé cette photo en dernière position n'ont donc pas mobilisé des critères formels, esthétiques ou encore émotionnels. Elles ont évoqué

avant tout des arguments liés à la forte fréquentation de l'endroit, jugée négativement, en raison surtout des conséquences que cela entraîne au niveau de la circulation et du parcage des voitures ainsi que de l'abandon de déchets. Il est intéressant de relever que ces éléments déplorés ne sont pas présents sur la photo et qu'ils lui ont été virtuellement rattachés par effet de mémoire. Le commentaire suivant a été également fait au sujet de cette photo: «c'est un lieu pour les grillades et le VTT», commentaire qui, en soi, n'a rien de négatif, mais qui, contextualisé, prend le sens de «juste bon pour les grillades et le VTT», ce qui en dit long sur la considération attribuée à ces activités.

Si l'on tente d'établir des corrélations entre le profil des personnes interrogées et le classement de la photo 1, il ressort que celle-ci est tendanciellement préférée par les hommes, les agriculteurs, les Sagnards et les 41 à 60 ans. *A contrario*, elle est relativement moins appréciée par les femmes, les habitants de La Chaux-de-Fonds et les enseignants.

Photo 2

La photo 2 est tout autant appréciée que la photo 1 puisque mise en tête de classement également par 44 personnes. D'un point de vue formel, cette photo a beaucoup plu par ses couleurs, où un vert intense prédomine, par sa belle luminosité et par l'alternance ombre-lumière. Pour les personnes qui l'ont plébiscitée, le taux de boisement important, donnant un aspect fermé à la photo, n'est pas un élément négatif. Par contre, cette fermeture par la végétation fait passer le paysage représenté du pâturage à la forêt. Ce basculement entraîne des perceptions différentes, de l'ordre de l'évocation, associées à ce milieu. Certains parlent de la magie de la forêt, de son mystère, de l'envie de passer une nuit à la belle étoile. La forêt suscite également des associations olfactives fortes: l'odeur du bois, de l'écorce, des champignons. Ces différents niveaux de perception – esthétique, émotionnel, olfactif – concourent à une impression générale de calme et de repos.

Les 16 personnes qui mettent cette photo en queue de classement invoquent comme argument principal la fermeture du paysage, trop boisé à leur goût. Il est intéressant de constater que la moitié de ces 16 personnes sont des agriculteurs, pour qui l'avancée de la forêt dans le pâturage boisé signifie automatiquement le recul de leurs terres. Ce recul est alors associé à une perte de prédominance et de reconnaissance de leur rôle au profit d'autres corps de métier, tels que les forestiers, ou alors au profit de fonctions autres que productives. Un agriculteur remarque, un peu désabusé: «on privilégie la faune», sous-entendu que celle-ci paraît avoir plus d'importance auprès des décideurs que l'avenir de l'agriculture.

Photo 3

Comme noté précédemment, c'est la grande perdante de ce sondage. Cependant, il faut nuancer cette appréciation, le biais de la couleur de cette photo étant très important. Son aspect sec, voire brûlé, a rebuté un grand nombre de personnes, ceci étant encore renforcé par le long et exceptionnel épisode de sécheresse vécu cet été, qui s'achevait à peine au moment du sondage. Ainsi les principaux qualificatifs associés à cette photo sont les suivants: sec, aride, désertique, automne, triste, manque de sapins. Néanmoins, lorsque certaines des personnes parvenaient à oublier cette première impression visuelle, elles faisaient également des commentaires plus positifs – tout en maintenant leur classement négatif – où l'étendue, la vue et l'espace tenaient une place importante.

Seules 12 personnes ont plébiscité cette photo. Apparemment, ces personnes ont éliminé le biais dû à la couleur pour

ne percevoir que les éléments positifs pour elles, c'est-à-dire la vue, l'espace et l'ouverture. Un biologiste fait également référence à la richesse biologique d'un tel lieu, associée au pâturage maigre.

Au-delà des commentaires associés à telle ou telle photo, le paysage jurassien évoque globalement la douceur et l'harmonie, un sentiment d'espace et de liberté.

Lieux du Jura neuchâtelois fréquentés

En complément de l'appréciation des trois photos soumises, nous avons souhaité savoir quels étaient les lieux volontiers fréquentés par les personnes interrogées, l'objectif étant de voir s'il existait en quelque sorte des hauts-lieux, cristallisant une identité ou une représentation idéale collectives des crêtes neuchâteloises (tableau 2).

Tableau 2: Lieux fréquentés du Jura neuchâtelois.

Lieux cités	Nombre de citations	En %
Mont-Racine	22	23%
Creux-du-Van	16	17%
Doubs	11	12%
Vue-des-Alpes	11	12%
Vallée de la Brévine	9	10%
Mont-d'Ar	7	7%
Les crêtes en général	11	12%

En plus des lieux cités dans le tableau, Sommartel, Pouillel, La Grande Sagneule, La Tourne récoltent également quelques voix.

On le voit à la lecture du tableau, le Mont-Racine vient largement en tête des lieux fréquentés par les personnes interrogées. Curiosité géologique remarquable, le Creux-du-Van vient en deuxième position, alors même que ce lieu a été érigé en emblème touristique par les différents offices du tourisme du canton et qu'il est omniprésent dans toute la documentation distribuée. La Vue-des-Alpes (à laquelle nous avons associé Tête-de-Ran) est également citée assez fréquemment. Les lieux les plus fréquentés sont donc avant tout des lieux offrant un point de vue remarquable. Seul le Doubs fait exception à la règle. Les personnes interrogées semblent privilégier dans leur fréquentation des lieux plutôt à caractère naturel et peu aménagés.

Fonctions du pâturage boisé

Comment le public perçoit-il le pâturage boisé? Le voit-il en tant que «nature»? L'identifie-t-il à un lieu de production agricole ou forestière? Est-il avant tout un lieu de délasserment? Afin de voir comment ces différentes fonctions du pâturage boisé étaient perçues, nous avons soumis un certain nombre d'affirmations aux personnes interrogées et nous leur avons demandé si elles étaient tout à fait d'accord, moyennement d'accord, ou pas tellement d'accord avec celles-ci (figure 14).

Première constatation d'importance: le pâturage boisé est vu avant tout comme un lieu de détente et de loisirs, puisque 65% des personnes interrogées se déclaraient totalement d'accord avec cette affirmation. Un sondage effectué en 1995 dans le Jura vaudois mettait déjà en évidence cette fonction du pâturage boisé, plébiscitée par 85% des 40 promeneurs interviewés (DEVENOGES 1995). Mais il faut préciser que les agriculteurs sont nettement plus réticents quant à cette fonction, puisque seul un tiers d'entre eux partage cet avis. D'autre part, le pâturage boisé est perçu comme un lieu identitaire fort, auquel on est rattaché par des liens affectifs. Cet attachement symbolique au pâturage boisé est exprimé très fortement par la population urbaine puisque 18 habitants du Locle et de La Chaux-de-Fonds sur 19 sont tout à fait d'accord avec cette affirmation. Elle est plus nuancée auprès des habitants de La Sagne: la moitié se déclare tout à fait d'accord avec cette proposition. A noter que les agriculteurs sont aussi très attachés identitairement au pâturage boisé, bien que celui-ci soit avant tout un lieu de production pour eux.

La première fonction de production reconnue au pâturage boisé est la production agricole: 56% des personnes interrogées sont tout à fait d'accord avec l'affirmation selon laquelle le pâturage boisé est un lieu de production agricole. La production forestière a moins d'importance, elle est citée par 44% des personnes interrogées. Enfin, il est très intéressant de relever que peu de personnes voient dans le pâturage boisé un lieu de nature vierge. La grande majorité des personnes questionnées est tout à fait consciente de la dimension anthropique du pâturage boisé.

Que vient-on faire dans le pâturage boisé?

Que font les gens qui viennent dans le pâturage boisé? Vient-ils uniquement se délasser, font-ils tous la traditionnelle torré, y exercent-ils une activité sportive, ou encore y réactivent-ils une vieille tentation de chasseur-cueilleur, prédateur

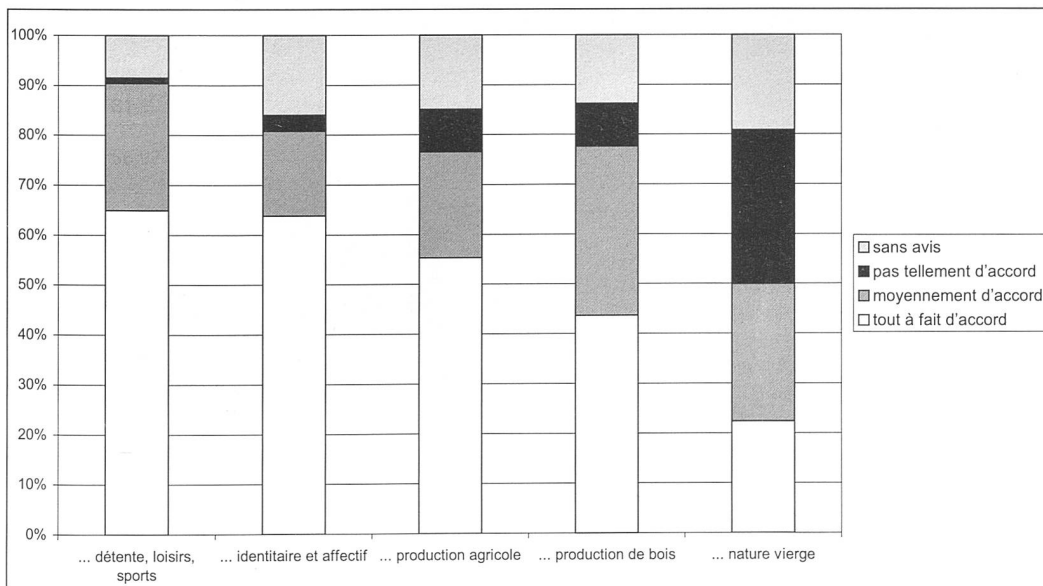


Figure 14: Les fonctions du pâturage boisé (en pourcentage du total des personnes consultées).

de son milieu? On constate que le pâturage boisé est avant tout un lieu ressenti comme calme, propice au repos, à la détente et à renouer les liens avec la nature (figure 15). Cette vision du pâturage boisé est partagée par tous, même si les habitants de La Sagne ressentent un peu moins le besoin de s'aérer ou de profiter du calme, que les habitants urbains du Locle et de La Chaux-de-Fonds. De même, la contemplation du paysage montre une tendance à être plus recherchée par les urbains que par les ruraux; les enseignants et les retraités y sont particulièrement sensibles (19 personnes sur 21), alors que les agriculteurs le sont moins (10 sur 17).

Les activités sportives viennent nettement après le délasserement et la détente. Au total, 42% des personnes ont déclaré avoir régulièrement une activité sportive dans le pâturage boisé, mais ce pourcentage chute à 24% en ce qui concerne les agriculteurs.

Qu'en est-il de la traditionnelle torrée? Le moins que l'on puisse dire à la lecture des résultats de ce sondage est que sa réputation paraît nettement surfaite, puisque seul un petit quart des personnes interrogées déclare en faire régulièrement. A nouveau, il faut relativiser cette observation et la mettre en regard de la composition de notre échantillon, où la population locale et, dans une moindre mesure, les agriculteurs, sont surreprésentés. Il aurait fallu disposer d'un échantillon plus vaste de résidents urbains, qui paraissent plus attachés à ce genre de pratiques que les ruraux, qui eux n'en ont pas véritablement besoin pour profiter de la campagne!

Enfin, en ce qui concerne la chasse et la cueillette, les temps semblent bien révolus où la campagne offrait un petit appoint alimentaire recherché. Seulement 17% des personnes interrogées cueillent petits fruits ou champignons, alors que la chasse n'est plus pratiquée que par 3% de l'échantillon, mais de manière assidue!

Avenir du Communal

Cette journée de découverte du Communal de La Sagne était intitulée «Le pâturage boisé: un chef-d'œuvre en péril?». Nous en avons profité pour tenter de mieux cerner la perception que pouvait avoir le public de l'avenir du Communal et du pâturage boisé en général.

Dans un premier temps, nous avons cherché à dégager comment les gens imaginaient le Communal dans 30 ans, indépendamment d'un jugement de valeur sur l'évolution proje-

tée. Il nous importait en effet de voir si les personnes interrogées percevaient cet espace comme ayant une dynamique propre, ou au contraire, comme un espace statique, atemporel, que rien ne vient modifier.

Sur les 89 personnes ayant répondu à cette question, 41 estiment que le Communal n'aura pas changé dans 30 ans. En outre, 23 personnes expriment le souhait qu'il ne change pas, ce qui laisserait accroire que la situation actuelle est satisfaisante.

Les personnes qui imaginent une évolution du Communal la voient de manière négative. Ainsi cinq personnes affirment que le Communal va se refermer, quatre sont d'avis que les activités de loisir vont se développer avec une possible augmentation des infrastructures qui y seraient associées (évolution jugée négativement) et enfin quatre autres mentionnent le fait que le Communal va devenir un lieu pollué, sale, moins soigné en général. Aucune personne ne voit une évolution débouchant sur une amélioration de la situation actuelle.

En résumé, le pâturage boisé semble interdit de changement, c'est un lieu sanctuaire, aussi bien dans le projeté que dans le souhaité.

Le pâturage boisé est-il menacé?

Afin de développer la question précédente, qui permettait à chacun d'imaginer librement l'avenir du Communal, nous avons posé plus directement la question de savoir si le pâturage boisé en général était menacé (tableau 3), et si oui par quoi. Il faut relever le risque d'une certaine interprétation de cette question puisqu'elle venait immédiatement après celle qui ne concernait que le Communal. On peut raisonnablement penser que les personnes ont dû, plus ou moins volontairement, réduire le pâturage boisé au Communal proprement dit, d'autant plus que le sondage se faisait sur place. Ceci a certainement dû avoir un impact sur les réponses données.

Les personnes se répartissent en deux camps relativement équilibrés en ce qui concerne la perception d'une menace ou non. Quarante-cinq personnes estiment que le pâturage boisé n'est pas menacé, et quarante-deux pensent au contraire qu'il l'est.

Les personnes les plus pessimistes se recrutent chez les enseignants (7 sur 8 disent cet espace menacé). Les femmes sont également un peu plus pessimistes que les hommes, puisque 51% d'entre elles déclarent le pâturage boisé menacé, alors

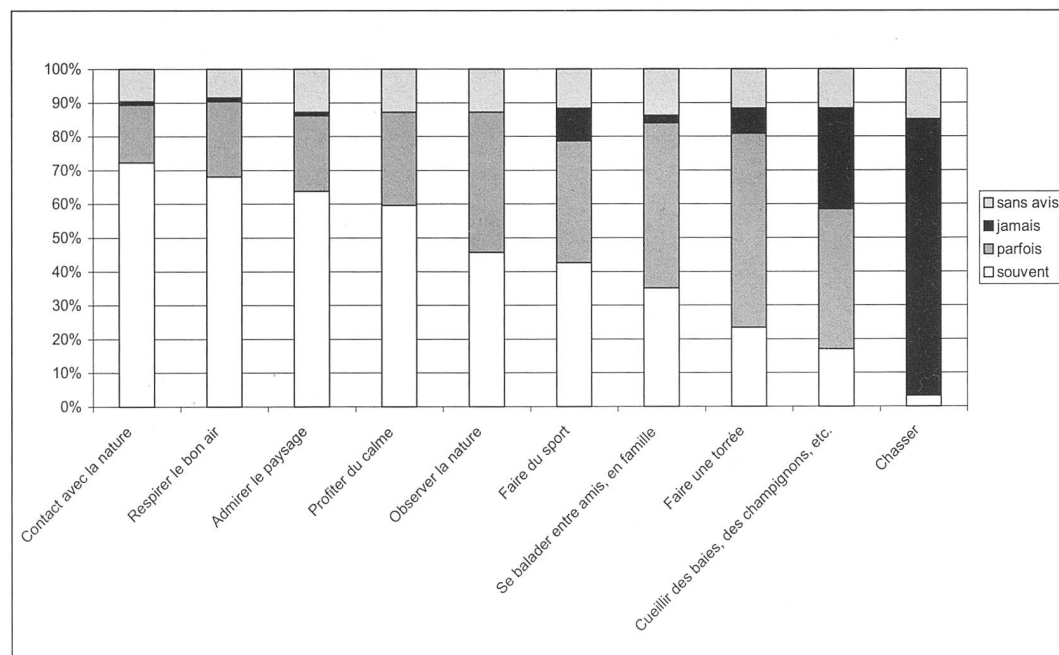


Figure 15: Activités recherchées dans le pâturage boisé (en pourcentage du total des personnes consultées).

que 41% des hommes sont du même avis. Les citoyens sont aussi plus inquiets, puisque quatorze personnes du Locle et de La Chaux-de-Fonds sur vingt-trois (61%) ont dit que le pâturage boisé était menacé. Les Sagnards, quant à eux, sont plutôt confiants en l'avenir, seuls 18 d'entre eux sur 49 (37%) pensent que le pâturage boisé est menacé.

Tableau 3: La perception d'une menace (en pourcentage du total des personnes consultées).

	Non-menacé	Menacé
Enseignants	13%	87%
Citadins	39%	61%
Femmes	49%	61%
Général	48%	45%
Hommes	69%	41%
Sagnards	63%	37%

Quant à la nature des menaces, il était plus difficile de les préciser. Un certain nombre de personnes ne se sont pas exprimées à ce propos. Si l'on synthétise les réponses données, il ressort que deux grands types de menaces planent sur l'avenir du pâturage boisé: d'une part le danger de fermeture et d'avancée de la forêt, cité douze fois, d'autre part le risque d'une dégradation due à l'augmentation de ses différents utilisateurs – randonneurs, pique-niqueurs, vététistes, etc. – et surtout à leur manque de respect, cité dix fois. Il ressort que les réponses données ici sont étroitement liées à la perception du Communal. Il est difficile de savoir si ces menaces peuvent vraiment être généralisées à l'ensemble des pâturages boisés.

Conclusions et perspectives

Avant toute tentative de discours plus général sur les enjeux du pâturage boisé, rappelons une fois encore la composition particulière de notre échantillon, où la population locale à caractère rural et les agriculteurs sont surreprésentés. Notre public est avant tout un public de connaisseurs et d'amoureux du pâturage boisé.⁶

Ces précautions prises, quels enseignements pouvons-nous tirer de ce sondage?

La perception paysagère est un mécanisme complexe et subtil où différents éléments interviennent, d'ordre esthétique, affectif, identitaire, moral ou encore fonctionnel (DROZ & MIEVILLE-OTT à paraître). La manière dont ces multiples niveaux sont agencés et hiérarchisés conduit à des préférences, liées tant à une trajectoire personnelle qu'à une appartenance sociale et culturelle. On l'a vu, le pâturage boisé est perçu différemment selon le profil des personnes interviewées, notamment selon leur lieu de résidence – urbain ou rural – et selon leur inscription professionnelle.

Ces différences de perception sont importantes à mettre au jour car elles peuvent être à l'origine de conflits plus ou moins latents, notamment entre habitants du lieu et visiteurs d'une part, entre praticiens et utilisateurs d'autre part. Les citoyens s'avèrent consommateurs sous une forme ou une autre de paysages sylvo-pastoraux. Ils ont une nette tendance à évaluer la fonction productive du pâturage boisé, pour n'y voir plus qu'un lieu de détente et de loisirs. En revanche, les agriculteurs sont très attachés à maintenir une production et donc à préserver l'ouverture de ce milieu.

Bien que le pâturage boisé soit issu d'un système de pratiques inscrit dans l'histoire et dans l'identité locale, il apparaît que sa véritable dynamique est peu perçue par le grand pu-

blic, qui le pense ou le souhaite immuable et intact. Ce décalage comporte des risques de tension entre la gestion de ce milieu et les pratiques plus ou moins nouvelles de loisirs. Un effort d'information et de communication nous semble nécessaire afin de sensibiliser les différents utilisateurs à ses dimensions historique, économique, sociale et à sa diversité phytosociologique et faunique remarquable (GALLANDAT *et al.* 1995; MULHAUSER *et al.* 2003).

Par-delà ces sources potentielles de conflit, il ressort que le pâturage boisé incarne un lieu fort d'appartenance identitaire auquel on est attaché affectivement.

De manière plus prospective, grâce notamment à des méthodes de visualisation et de modélisation (BARBEZAT 2002), il s'agit d'évaluer comment sont perçus les changements paysagers affectant les pâturages boisés, en particulier au niveau du taux de boisement. Ces changements sont à mettre en relation avec l'évolution des pratiques sylvo-pastorales, mais aussi avec un développement touristique en plein épanouissement. Pouvoir anticiper ces changements nous paraît d'autant plus important, que l'évolution d'un paysage se fait de manière lente et insidieuse. Une fois là, en gommer les effets indésirables exige des moyens et des ressources considérables. L'embuisonnement, s'il peut être perçu négativement, semble peu problématique pour une certaine catégorie d'utilisateurs (LUGINBÜHL 1999; GUISEPELLI 2001), du moins jusqu'à un seuil à ne pas dépasser (HUNZIKER 2001). Comme préalable à l'action, afin de lui donner une légitimité sociale et politique, il devient indispensable de préciser l'ampleur et la spatialisation des changements paysagers affectant les pâturages boisés.

Car finalement, ce qui ressort clairement de notre sondage, par-delà les divergences d'attentes ou de pratiques associées au pâturage boisé, c'est le fort attachement identitaire que suscite cet espace. Cet attachement se révèle par le souhait fréquemment exprimé qu'il ne change pas et qu'il soit préservé. En soi, cette constatation milite pour une politique de gestion intégrée de ce milieu, seule à même de préserver son équilibre biologique, agronomique, forestier et paysager.

Résumé

Traditionnellement lieu de production, le pâturage boisé voit ses fonctions évoluer dans un contexte de mutation des secteurs agricole et forestier. Il devient objet d'attentes multiples, environnementales, paysagères ou culturelles. Cette évolution des attentes est importante à caractériser et à mesurer afin de mettre sur pied de nouvelles politiques de gestion à même de répondre à ces différents intérêts. C'est dans cette perspective que nous avons mené un sondage auprès de 94 personnes lors d'une journée de découverte organisée sur le Communal de La Sagne. Pour près des deux tiers des personnes interrogées, le pâturage boisé représente avant tout un lieu de détente et un paysage identitaire. On vient s'y promener, s'y ressourcer et renouer les liens avec la nature. Mais on entrevoit aussi des divergences d'attentes entre les résidents, les agriculteurs et les citoyens. Dans le cadre d'une nouvelle gestion intégrée de ces milieux, la concertation entre acteurs et une large information doivent assurer une véritable légitimation sociale des interventions.

⁶ La composition inégale de notre échantillon nous a amené à reconduire l'exercice lors de «Fête la Terre», manifestation d'envergure qui a eu lieu à Cernier les 21 et 22 août 2004. Cette manifestation s'inscrit dans le programme estival du site de Cernier, organisé autour des Jardins musicaux, et qui connaît un succès grandissant d'année en année. Le public qui y participe est d'origines diverses, à caractère plus urbain que celui du Communal de La Sagne. Nous en présenterons les résultats ultérieurement.

Zusammenfassung

Die Wahrnehmung der Wytweide: Ergebnisse einer Befragung auf dem Communal (eine Allmend) von La Sagne NE

Die Wytweide ist traditionell ein Produktionsort. Ihre Funktionen ändern sich aber im Kontext des Wandels der Land- und der Forstwirtschaft. Die Wytweide wird damit Gegenstand von vielfältigen Erwartungen im Hinblick auf ihre Umwelt, ihre Landschaft oder als Kulturgut. Es ist wichtig, diese Änderungen zu messen und zu charakterisieren, um eine neue Bewirtschaftungspolitik zu entwickeln, die den unterschiedlichen Erwartungen gerecht werden kann. In dieser Hinsicht haben wir bei 94 Personen während eines Entdeckungstages im Communal von La Sagne eine Befragung durchgeführt. Für fast zwei Drittel der befragten Personen ist die Wytweide vor allem ein Ort der Entspannung und eine Landschaft, mit der sie sich identifizieren können. Man kommt in die Wytweide, um zu spazieren, um Energie aufzutanken und um Natur zu erleben. Es sind allerdings Unterschiede zwischen den Erwartungen der örtlichen Bevölkerung, der Landwirte und der Stadtbewohner zu erkennen. Im Rahmen einer neuen, integrierten Bewirtschaftung dieser Lebensräume ermöglichen eine breite Abstützung und eine bessere Information eine soziale Akzeptanz der Eingriffe.

Summary

Public perception of the wooded pasture: Results of a survey carried out in Le Communal (a common pasture) of La Sagne NE

Traditionally the wooded pasture was a place of production, but its functions have evolved and changed within the contexts of landscape and forest management. Today the wooded pasture is the object of a multitude of expectations with regard to its environment, its landscape or its cultural value. It is important to record and characterise these changes in order to develop new management policies, which take account of the different expectations. This was the reason for our survey, carried out with 94 participants during a discovery day spent in Le Communal of La Sagne. Almost two-thirds of those surveyed see the wooded pasture, above all, as a place to find relaxation and a landscape to which they can relate. The majority come to wooded pasture to walk, to gather new energy and to experience nature. There are, however, divergences in the expectations of the local population, the farmers, and the townspeople. Within the framework of a new, integrated management of this area, co-operation between the actors and a wide information policy should assure the social sanction of interventions.

Translation: A. RAST-MARGERISON

Bibliographie

- 5^e ARRONDISSEMENT FORESTIER NEUCHÂTELOIS 1996: Plan de gestion des forêts communales de La Sagne. 11^{ème} révision. La Chaux-de-Fonds.
- BARBEZAT, V. 2002: Aspects forestiers du zonage et de la dynamique du taux de boisement en pâturage boisé. Thèse no 14892, EPF Zurich, Zurich, 155 p.
- DEVENOGES, A. 1995: Evolution paysagère et connaissance des pâturages boisés jurassiens. Enquête menée dans un site du Jura vaudois. Mémoire Institut de Géographie, Université de Lausanne. 104 p. et annexes.
- DOUCHET, I. 1999: Enjeux paysagers liés au développement des boisements spontanés. L'exemple des pâturages boisés dans le parc naturel régional du Haut-Jura. Boisements naturels des espaces en déprise, Ingénieries, numéro spécial hors série: 111–115.
- DROZ, Y.; MIÉVILLE-OTT, V. à paraître: Le paysage de l'anthropologue. In: Droz, Y.; Miéville-Ott, V. (éds.): La polyphonie du paysage.
- GALLANDAT, J.-D.; GILLET, F.; HAVLICEK, E.; PERRENOUD, A. 1995: Typologie et systémique phyto-écologique des pâturages boisés du Jura suisse. Laboratoire d'écologie végétale, Université de Neuchâtel. Rapport (3 volumes, 4 annexes, 1 CD-ROM). Vol. I: 466 p.
- GUISEPELLI, E. 2001: Le paysage comme objet et outil de négociation des actions de développement dans les Alpes du Nord. Thèse de doctorat Université Paris I, Paris, 557 p.
- HUNZIKER, M. 2001: Quel développement du paysage dans les Alpes? L'avis de touristes et d'habitants. Hotspot 4, 24 p.
- LUGINBÜHL, Y. 1999: Perception paysagère des espaces en déprise et des boisements spontanés des terres agricoles. Boisements naturels des espaces en déprise, Ingénieries, numéro spécial hors série: 25–29.
- MIÉVILLE-OTT, V. 2001: De l'ordre et de l'entretien: les représentations paysannes du paysage et de la nature. In Droz, Y.; Miéville-Ott, V. (éds.): On achève bien les paysans. Georg, Genève. 202 p.
- MULHAUSER, B.; BARBEZAT, V.; FEGHNI, J. 2003: La diversité des structures forestières, élément essentiel de l'habitat de la gélinoche des bois *Bonasa bonasia* en pâturage boisé. Cas modèle du Communal de la Sagne (canton de Neuchâtel, Suisse). – Bull. soc. neuchâtel. sci. nat. 126, 2: 135–150.
- OFEFP (Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage) 1998: Le paysage entre hier et demain. Principes de base de la Conception «Paysage suisse» (CPS). Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage/Office fédéral de l'aménagement du territoire (éds.), 147 p.
- VUILLE, R. 1999: Discours d'introduction à la journée du 16 octobre 1999 pour l'anniversaire du Communal de La Sagne. 600 ans de pâturage communal. Manuscrit non publié. Disponible auprès de son auteur: Crêt 57, CH-2314 La Sagne.
- WETTSTEIN, J.-B. 1999: Guide d'excursion sur le pâturage communal de La Sagne du 20 mai 1999. Présentation des aspects agronomiques. Manuscrit non publié. Disponible auprès de: Bureau d'agronomie J.-B. Wettstein, CH-1450 Ste-Croix.

Auteurs

VALÉRIE MIÉVILLE-OTT, Ethnologue, Institut d'ethnologie de l'Université de Neuchâtel, rue Saint-Nicolas 4, CH-2000 Neuchâtel.
E-mail: valerie.mieville-ott@unine.ch.
DR. VINCENT BARBEZAT, Institut fédéral de recherches WSL, Antenne romande, C.P. 96, 1015 Lausanne 15.
E-mail: vincent.barbezat@epfl.ch.